

VAR - CALLIAN - Eglise paroissiale Notre-Dame de l'Assomption

AUTEUR DU DOSSIER : Marie-Odile Giraud, chargée d'études documentaires à la C.R.M.H.

Le village de Callian a pour origine un prieuré élevé sur les bords de la Camiole, donné aux moines de Lérins en 1038 et dont l'église, dédiée à Notre-Dame, fut la première église paroissiale du lieu. Après la destruction complète du village et la dispersion de ses habitants en 1391 (guerres de succession du comté de Provence), une nouvelle communauté villageoise se constituait à l'abri du castrum seigneurial perché sur la colline voisine. La chapelle castrale devenait ainsi la nouvelle église paroissiale du village. Au XVII^e siècle, l'exiguïté du modeste édifice d'origine romane, qui ne pouvait contenir plus du tiers de la population, fit envisager la construction d'une nouvelle église sur l'emplacement de la chapelle des Pénitents Blancs, à l'est du noyau villageois.



En 1683, la construction de la nouvelle église « à une seule nef et quatre chapelles de chaque côté... moyennant 12500 livres » fut baillée à six maçons de Draguignan, ceci alors qu'une polémique sur le choix d'un maître d'œuvre opposait les consuls et le prieur de Callian. Face à leur incapacité à s'entendre, le Parlement d'Aix commit d'office l'architecte aixois **Pierre Devoox** par ordonnance du **3 janvier 1684**.

Un prix-fait du **10 avril 1684** nous donne tout le détail de la construction telle qu'elle fut effectivement mise en œuvre, se déroulant sur dix années.

Entre **1693 et 1700** l'architecte-sculpteur aixois **Thomas Veyrier** réalisa le monumental retable en stuc du chœur et, dans les premières années du XVIII^e siècle, un ensemble de retables vint orner les chapelles.



Orientée au nord-est, d'une longueur de 41,90 m et d'une largeur de 20,50m, l'église est constituée d'une grande nef unique à quatre travées, flanquée de chapelles latérales communicantes ; d'un chœur comprenant une travée droite ouvrant de part et d'autre sur le clocher et la sacristie, et une abside à trois pans. Le clocher est une haute tour de plan carré abritant un escalier en vis sur noyau.

A la simplicité des élévations extérieures que domine la tour-clocher avec sa flèche couverte de tuiles polychromes vernissées, répond le dessin épuré de l'intérieur : élévation de la nef à deux niveaux, grandes arcades en plein cintre et fenêtres hautes en arc segmentaire, rythmée par un ordre de pilastres doriques recevant les retombées d'arcs doubleaux légèrement brisés. L'ensemble est couvert de voûtes d'arêtes, à quatre quartiers sur la nef et les chapelles, rayonnante sur le chœur.



Au-delà des quelques interventions du XIXe siècle (vitraux, chapelle des fonts baptismaux, boiseries de chœur), l'édifice a conservé l'essentiel de ses aménagements de la fin du XVIIe – début du XVIIIe siècle : pavement en grandes dalles de pierre dans la nef, carrelage de terre cuite polychrome vernissée dans quelques unes des chapelles latérales, maître-autel du chœur, retables et mobilier des chapelles latérales.

Protection :

En raison de son caractère monumental, de son authenticité préservée et du riche mobilier inscrit ou classé qu'elle abrite, l'église Notre-Dame de l'Assomption à Callian a été inscrite en totalité au titre des monuments historiques par arrêté du 23 juin 2014.

